

# Assemblée générale des actionnaires (1/2)

Plus de **100 militants CFDT - Carrefour** ont interpellé le PDG lors de l'AG du 14 juin 2019 !!!



## Trois questions posées par la CFDT sur :

**L'utilisation du crédit d'impôts alors que l'entreprise supprime des milliers de postes !**  
**la forte rémunération du PDG ! La place pour les salariés dans le plan 2022 ?!**

*Questions posées pour la CFDT Carrefour par Sylvain Macé, délégué de groupe.*

« L'ampleur des restructurations déployés depuis janvier 2018 est sans précédent ! En effet, avec les différents plans engagés : **nous atteindrons 12 000 suppressions de postes** en France d'ici fin 2019 et près de 15 000 dans le monde (et nous tenons à disposition le détail de ces chiffres pour qui voudrait les vérifier).

Que ce soit clair ! Nous ne contestons pas la nécessité de transformation de l'entreprise, ni le choix que vous avez fait en matière de transition alimentaire, un choix que nous jugeons pertinent et que vous inscrivez aujourd'hui dans la raison d'être de l'entreprise.

**Non, ce que nous contestons c'est la brutalité de ce plan** par la vitesse à laquelle il s'exerce ! Il ne permet pas aux salariés de construire correctement leur projet professionnel et d'exercer pleinement leur volontariat. **L'ampleur de ces suppressions de postes dégrade les conditions de travail des salariés** et met gravement en danger la qualité du service apporté aux

clients. De plus, dans le cas des cessions de nombreux magasins (**que vous réalisez par le biais de la location-gérance**), les salariés subissent également une perte importante de leurs avantages sociaux !

Alors, je pourrai vous exposer en détail les difficultés que les salariés rencontrent aujourd'hui dans le groupe... mais je manquerai de temps. **Je préfère vous poser trois questions sur des points à propos desquels nous avons de profondes divergences.**

**1) Tout d'abord, une question sur le CICE.** L'entreprise a bénéficié d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi de **752 millions d'€** depuis la création de ce dispositif (qui se transforme à partir de 2019). Ne croyez-vous pas que cette aide de l'état n'a pas été utilisée conformément à son objet chez Carrefour (surtout en matière d'emploi, au regard du nombre de postes supprimés) ? **En tout cas, pour notre part, les bilans présentés par l'entreprise chaque année sur l'utilisation du CICE, ne nous ont pas convaincus.**

# Assemblée générale des actionnaires (2/2)

Plus de **100 militants CFDT - Carrefour** ont interpellé le PDG lors de l'AG du 14 juin 2019 !!!



Ensuite, nous souhaitons aborder la question du montant de votre rémunération, qui sera approuvée aujourd'hui. Celle-ci est globalement d'un niveau très élevé comme celle des PDG dans l'histoire de Carrefour (on peut dire que c'est dans l'ADN de l'entreprise malheureusement...). Les 7,3 millions d'€ (cela représente **300 fois le salaire moyen**) qui sont soumis au vote aujourd'hui ne vous semblent-ils pas déconnectés des difficultés, des résultats de l'entreprise et des efforts demandés aux salariés ? Nous demandons au comité des rémunérations de nous fournir plus de transparence sur les critères de réalisation et sur les objectifs qui sont fixés en matière de rémunération des dirigeants.

Et 3<sup>ème</sup> question, je voudrai revenir sur la transition alimentaire. Le projet que vous portez, crée-t-il de la valeur pour les salariés ? Nous avons appris récemment et par hasard

que vous testiez dans un hypermarché, un projet d'externalisation de certaines activités alimentaires (rôtisserie, sandwicherie, point chaud...) ! Pourquoi essayer de sous-traiter des activités rentables, pour lesquels les salariés de Carrefour disposent d'un vrai savoir-faire ? Et de manière générale, quelle est la place de ces mêmes salariés dans votre projet de transformation ?



J'en ai terminé, mais avant de rendre la parole... j'en profite pour vous signaler un anniversaire : pas celui des 60 ans

de Carrefour que nous avons tous bien noté... mais celui des 50 ans de la CFDT au sein de Carrefour, que nous fêterons cette année. Alors, il s'agit, il est vrai, de 50 années d'une présence pas toujours désirée par l'entreprise, loin s'en faut... mais fidèle à nos valeurs nous continuerons malgré tout, à chercher les conditions d'un vrai dialogue social dont l'objectif sera de mieux protéger les salariés dans cette période de transformation qu'ils ne le sont aujourd'hui ! »

**LA CFDT a posé les bonnes questions, à vous de juger des réponses du PDG (voir vidéo) !**

Réponses en vidéo

